

# Ne craignons pas de poser des panneaux solaires

Les installations électriques basées sur les énergies renouvelables, indispensables pour un approvisionnement sûr et durable de la Suisse, se heurtent régulièrement à des oppositions venant de milieux prétendant protéger le patrimoine bâti ou paysager.

Il convient de se demander de quoi ces milieux cherchent à le protéger. Cherchent-ils à l'empêcher d'évoluer? Croient-ils peut-être que les bâtiments et les sites qui nous entourent n'ont pas évolué entre la création du monde et l'invention des panneaux solaires?

En réalité, aussi bien les bâtiments que les sites naturels n'ont jamais cessé d'être remodelés par l'homme pour s'adapter aux besoins du temps: construction de terrasses pour la viticulture ou l'agriculture, agrandissement de bâtiments, etc. L'église Saint-François, à Lausanne, illustre très bien cette réalité: bâtie au XIII<sup>e</sup> siècle, son clocher n'a été élevé qu'au XV<sup>e</sup>. Quant à l'abbatiale de Romainmôtier, elle n'a cessé d'évo-



**«Aussi bien les bâtiments que les sites naturels n'ont jamais cessé d'être remodelés par l'homme pour s'adapter aux besoins du temps»**

luer entre le VI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle.

Dès lors, il ne faut pas avoir peur d'installer des panneaux solaires. Il faut au contraire relever le défi d'intégrer la modernité à la continuité historique.

Le projet de Cully est emblématique. Bien qu'accepté à l'unanimité par le Conseil communal, le projet de mettre des panneaux photovoltaïques sur l'église catholique – qui date des

années 1970 – est critiqué de manière virulente par le président de la section vaudoise de Patrimoine suisse, qui craint l'installation de 80 mètres carrés de «surface réfléchissante» sur ce lieu de culte.

On peut, bien sûr, faire remarquer qu'un panneau photovoltaïque n'a pas pour nature de réfléchir la lumière, mais au contraire de la capter. C'est ce qui lui permet de fournir de l'électricité. Mais au-delà de cette erreur technique, il faut déplorer le refus de l'évolution. On peut raisonnablement penser que si la décision avait appartenu à Patrimoine suisse il y a quarante ans, cette église grise et en béton n'aurait jamais vu le jour.

Une fonctionnaire de l'Etat de Vaud avait accusé dans ce même journal le Conseil communal de Cully de vouloir transformer son église en «centrale électrique». Mais l'électricité est une réalité aujourd'hui, même dans les églises. Penser que l'on peut s'en passer est une utopie. Pour vivre avec son

temps, il faut en produire, et il faut la produire de la manière la moins dommageable possible pour l'environnement. C'est à ce critère que répondent les énergies renouvelables, et notamment les panneaux solaires.

Certaines personnes n'ont malheureusement plus l'ouverture d'esprit compatible avec le défi énergétique du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est regrettable parce qu'elles bloquent l'évolution de tout un pays. Une bonne intégration des panneaux solaires est possible, et certains exemples, comme le château de Boudry, en sont d'excellentes illustrations.

Promouvoir les toitures photovoltaïques compatibles avec les bâtiments historiques: voilà à quoi les défenseurs du patrimoine et les pouvoirs publics devraient s'employer. Des solutions techniques existent et attendent d'être appliquées. C'est ainsi que les décideurs d'aujourd'hui s'inscriront dans l'Histoire de l'humanité.

\*Secrétaire général du Parti vert/libéral vaudois